

MUNICIPALITÉ SAINT-CÉLESTIN (PAROISSE)

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par le soussigné Donald Brideau, directeur général & greffier trésorier, de la municipalité de Saint-Célestin (paroisse) que lors d'une séance ordinaire du 6 décembre 2021, du conseil de cette municipalité, les membres ont adopté la résolution suivante;

**Résolution # 2021-12-155** Il est proposé par Madame Mireille Lemay, appuyé par Madame Sandra St-Amour, et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la fermeture du bureau municipal du 24 décembre 2021 au 9 janvier 2022 inclusivement.

Donné à Saint-Célestin (paroisse), ce 14<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021



\_\_\_\_\_  
Directeur général & greffier trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, Donald Brideau, résident à Nicolet, DIRECTEUR GÉNÉRAL & greffier trésorier de la municipalité de Saint-Célestin (paroisse) certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en :*

*EN AFFICHANT UNE COPIE À CHACUN DES DEUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL, LE 14 DÉCEMBRE 2021 ENTRE 9:00 ET 12:00 HEURES,*

*EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 14 DÉCEMBRE 2021.*



\_\_\_\_\_  
Directeur général & greffier trésorier